RÉNOVATION DE LA CALADE DE L'ÉGLISE

Le démarrage des travaux de rénovation de la calade de l'Eglise est prévu courant septembre (lère tranche). Construite il y a plus d'une centaine d'années, empruntée régulièrement par les riverains et les badauds promeneurs, elle relie le centre du village à l'église et à son esplanade dominante. Partie intégrante du petit patrimoine communal, elle méritait une restauration soignée en technique traditionnelle sur lit de sable, afin de respecter ses caractéristiques techniques. Pour cela, des artisans murailler locaux ainsi que l'association « Gens des Pierres » ont été retenues. Ils travailleront en partenariat avec nos employés communaux.

Une seconde phase sera prévue sous forme d'un chantier participatif encadré par l'association. Dans ce cadre, toute personne intéressée peut déjà se signaler en mairie ; elle sera contactée pour de plus amples renseignements.

Pour rappel, cette action « coup de pouce pierre sèche » est conduite par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et bénéficie d'une subvention régionale de 60%

Yannick MARCHAL

LIRE ET FAIRE LIRE ARDÈCHE



Journée santé sur Lablachère en mai 2021

Pour la première fois la Commune de Lablachère recevait L'USEP et LFL pour une randonnée maternelle à laquelle participaient les deux classes de maternelle de l'école publique de Lablachère ainsi qu'une classe maternelle/CP de Aubignas et Uzer ; au total une centaine d'enfants de 3 à 6 ans ainsi que les

enseignants, ATSEM, et parents se sont retrouvés sur le stade de foot de la commune.

lls ont profité d'une randonnée dans les Gras et des ateliers autour de l'athlétisme.

ó bénévoles de Lire et Faire Lire ont lu des albums aux enfants le matin et l'après-midi.

Aline, la dynamique organisatrice de l'USEP a laissé ce message :

"Merci aux enseignants, Atsem et parents accompagnateurs.

Un grand merci à la Mairie de Lablachère 07230 pour les installations et leur bienveillance."





Cette association nationale dynamique aura besoin de nouveaux bénévoles pour la rentrée de septembre. Nous vous rappelons qu'il faut avoir 50 ans, et l'envie de transmettre aux enfants l'envie de lire quel que soit leur âge et établir une relation sociale entre deux générations.

Vous pouvez contacter Nicole Djian 06 74 37 67 11 ou directement 04 75 20 27 08 Nicole Dijann

DES JOËLETTES À LABLACHÈRE



Passé inaperçu en raison de la Covid-19, la commune a accueilli en 2020 l'antenne locale de « Handi Cap Evasion ». C'est une association qui utilise des fauteuils mono roue afin de permettre l'accompagnement en randonnée de

personnes à mobilité réduite. Ayant eu besoin de place pour stocker leur matériel, la commune leur a mis à disposition un local.

Cette association est à la recherche d'accompagnateurs volontaires pour effectuer des sorties (formation préalable assurée). Pour tout renseignement, contactez Béatrice Racapé au 06 68 04 08 93.

Un article détaillé et un exemple de sortie sont sur le site internet de la mairie (volet association)

Yannick Marchal





lablachere.mairie@wanadoo.fr 0475366572

BULLETIN MUNICIPAL N°5 - AOUT 2021



LE MOT DU MAIRE

L'été est enfin là mais il a eu du mal à démarrer.

A l'heure ou je vous écris, des nouvelles mesures destinées à combatte le virus de la Covid19 et ses variants, nous rappellent que nous n'en avons pas encore terminé avec cette pandémie. L'année 2020 n'a pas été propice aux distractions bien au contraire. Afin de se préserver et se protéger il nous a fallu accepter beaucoup de restrictions à nos libertés. Ainsi nous avons été contraints de renoncer à notre traditionnel « repas des Sages ».

Mais cette année, pas question de s'en priver si les conditions sanitaires nous sont favorables. Il sera organisé le mercredi 1er septembre 2021 et j'espère que vous serez nombreux à partager ce moment de

grande convivialité.

Vous découvrirez dans ce bulletin nombre de sujets sous une forme condensée certes mais avec le souci de vous transmettre un maximum d'informations.

Vous allez découvrir les rubriques et les actions intéressantes pour la vie de notre commune : la fibre, les cabines à livres, la calade ... sans oublier un rappel sur le danger que représente le moustique tigre et autres sales petites bêtes comme la nouvelle tique géante.

Enfin, quelques petites infos enrichissent ce 5ème bulletin municipal.

Je vous souhaite un très bon été et d'en profiter pleinement.

Jean-Pierre LAPORTE Maire de Lablachère

REPAS DES SAGES



Le repas des Sages sera organisé le 1er septembre 2021 à midi. Les inscriptions sont ouvertes auprès du Secrétariat de la Mairie au 04 75 36 65 72 jusqu'au vendredi 13 Août 2021 délai de rigueur.

Les lablachérois concernés sont âgés de plus de 65 ans.

A noter : les conjoints de moins de 65 ans peuvent participer à ce repas qui leur sera offert.

Le pass-sanitaire sera demandé lors de l'inscription, et éventuellement un PCR le jour du repas. Nous suivons les préconisations du gouvernement et vous tiendrons informés des restrictions qui pourraient être assouplies ou aggravées au 1er septembre 2021.

Lysianne FERMON

FIBRE OPTIQUE





Les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique démarrent à Lablachère

Les travaux de déploiement de la fibre viennent de démarrer sur notre commune. Environ 1400 foyers ou locaux d'activités bénéficieront au terme du déploiement des services Très Haut Débit de la fibre optique. LES TRAVAUX DANS LE DETAIL

Pendant cette phase de travaux de 6 à 9 mois environ, le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies & Services, en charge du déploiement sur notre commune, va réaliser plusieurs opérations :

- des travaux de génie-civil : réhausse de chambres, réparation de réseaux souterrains cassés, consolidation et remplacement de poteaux des réseaux électriques et téléphoniques, création de tranchées pour poser de nouveaux fourreaux lorsque c'est nécessaire ;
- des travaux de câblage : déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux et en souterrain dans les fourreaux
- la réalisation des branchements optiques (soudure des câbles) dans les boitiers et locaux techniques du réseau, construits préalablement.

ET ENSUITE...

- Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public qui commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.
- A l'ouverture commerciale de notre commune courant du 1er trimestre 2022, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un des 9 opérateurs FAI disponibles sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Les habitants pourront tester leur adresse postale sur l'outil d'éligibilité pour savoir s'ils sont concernés par le périmètre en cours de travaux et s'inscrire pour être informés de leur date d'ouverture commerciale : https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

LES AVANTAGES DE LA FIBRE?

La fibre permet de profiter d'offres TV, Internet, téléphonie ultra performante, avec des débits stables, à partir de

100 Mbit/seconde, voire plus de 1 Gbit/seconde selon l'abonnement soit 1000 Mbit/seconde, contre moins de 30 Mbit/seconde pour l'ADSL.

Martine CARRIER

CABINES À LIVRES

Les cabines à livres ont été transformées et sont opérationnelles. Nous avons tenu à créer 2 espaces :

- plus de 14 ans
- enfants.

Un grand merci:

- au personnel communal qui a fait un grand nettoyage et les peintures dans des conditions un peu difficiles car malgré l'avertissement de ne plus rien déposer pendant les travaux, cette consigne n'a pas été respectée et des incivilités ont entravées l'avancement des travaux. Malgré tout, le rendu est très satisfaisant et les cabines sont attrayantes
- à ARDESCA PRINT qui a conçu, selon notre demande, les adhésifs et les a posés
- aux élues (Brigitte et Danièle) et à Patricia qui se sont associées à ce projet ; à l'aide professionnelle et bénévole de Séverine

Nous comptons sur votre civisme afin de respecter cet endroit de culture qui va permettre à chacun, petits et grands, de trouver un choix de lectures diverses.

Nicole Djiann

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Pour permettre des déplacements sécurisés aussi bien pour les véhicules, les deux roues que pour les piétons, Lablachère a en charge plusieurs dizaines de kilomètres de voirie sur son territoire.

Outre leur entretien récurrent par les employés municipaux (désherbage, curages des fossés, balayage, etc.), chaque année la commune réserve un bonne part de son budget au maintien de la qualité ou à la réfection des chaussées en faisant appel au service des routes du Département.

Cette année, compte tenu de leur dégradation et suite à des travaux de changement de canalisation d'eau potable, la commission Voirie a retenu la réfection du chemin de la Rode, du chemin de Soubise, du chemin Entre Beauzons et le chemin du Prieuré.

Daniel MORSFLLI



LE MOT DE L'ÉLU

Espèces invasives sous surveillance

M'occupant entre autres, au sein de la commune, de questions environnementales et étant référent ARS (agence régionale de santé), je tenais à vous apporter quelques informations en cette période estivale.

Une nouvelle tique géante « hyalomma Marginatum » se développe actuellement dans le Sud de la France. En 2020, elle a été observée 2 fois entre Lablachère et Bourbouillet. Elle peut potentiellement transmettre le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo en plus d'autres infections. Elle se caractérise par une grande taille (0.5 à 1 cm), des pattes rayées, et une capacité à suivre sa cible sur une centaine de mètres. Pour se protéger des tiques en général, il est recommandé en randonnée de porter des vêtements longs, une casquette et d'inspecter son corps au retour.

Autre sujet d'inquiétude, le moustique tigre « Aedes Albopictus » implanté en Ardèche depuis 2014. Il est de petite taille (5 à 7 mm), a un corps tacheté de blanc et des anneaux blancs et noirs sur ses pattes. Comme il vole assez mal, il pique plutôt les jambes, ll est silencieux et pique plutôt le jour (matin et soirée). Il est potentielle-

ment vecteur de virus (Dengue, Zika, Chikungunya). Précision : Les moustiques ne sont pas capables de transmettre le virus de la Covid-19 (qui est un virus respiratoire). L'emploi de vêtements longs et de répulsifs cutanés sont les meilleurs moyens de protection.

Rappelons d'autres problématiques déjà évoquées : le frelon asiatique et l'ambroisie.

Pour les personnes intéressées, ces sujets sont détaillés et documentés sur le site internet de la mairie dans l'onglet « environnement ». Yannick Marchal





RENTRÉE SCOLAIRE



33 élèves quittent l'école publique pour rentrer au collège. Nous sommes rassurés, 24 nouvelles inscriptions viennent compenser ces départs. Il n'y aura donc pas de fermeture de classe à la rentrée.

Roger Halegouet

Vous êtes :

parents d'élèves qui feront leur rentrée ou continuerons leur scolarité à l'école de LABLACHERE en septembre, vous connaissez mal le fonctionnement de notre système de réservation pour la cantine nous vous proposons une réunion à la salle d'exposition de la Mairie le mercredi 25 août à 20 H. Comptant vivement sur votre présence.